

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Essigsäure 99,5 - 100 % : Isooctan zur Analyse volumetrisch 3 : 2 gemischt

Révision: 11.11.2024

Code du produit: AC11.00694

Page 1 de 15

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Essigsäure 99,5 - 100 % : Isooctan zur Analyse volumetrisch 3 : 2 gemischt

UFI: N1S9-01XQ-T006-X802

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/de la préparation

Réactifs et produits chimiques de laboratoire

Réservé à des fins de laboratoire et d'analyse.

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda
Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º
Lieu: N-4050-320 Porto
Téléphone: +351 226002917
E-mail: info@analytichem.com
Interlocuteur: SDS service department
E-mail: SDS@analytichem.com
Internet: www.analytichem.com
Service responsable: SDS service department

Renseignements concernant le fabricant/fournisseur

Société: AnalytiChem Belgium NV
Rue: Industriezone "De Arend" 2
Lieu: B-8210 Zedelgem
Téléphone: +32 50 28 83 20
E-mail: info.be@analytichem.com
Interlocuteur: SDS service department
E-mail: SDS@analytichem.com
Service responsable: AnalytiChem:
EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem,
Belgium, +32 50 28 83 20
EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg,
Germany, +49 203 51 94 – 200
EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG
Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848
UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester,
OX26 4XB, England, +44 1869 355 500
USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States,
+1 800-244-8378
Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X
4B6, Canada, +1 514-457-0701
Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater
North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333
145 (24 h) (Inland/intérieur du pays/nell'entroterra)
+41 44 251 51 51 (aus dem Ausland/de l'étranger/dall'estero)
0800 564 402 (CHEMTREC)

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Information supplémentaire

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Essigsäure 99,5 - 100 % : Isooctan zur Analyse volumetrisch 3 : 2 gemischt

Révision: 11.11.2024

Code du produit: AC11.00694

Page 2 de 15

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou de la préparation****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 2; H225
Skin Corr. 1B; H314
Eye Dam. 1; H318
STOT SE 3; H336
Asp. Tox. 1; H304
Aquatic Acute 1; H400
Aquatic Chronic 1; H410

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

acide acétique
2,2,4-triméthylpentane

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

- | | |
|------|--|
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables. |
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| H410 | Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Conseils de prudence

- | | |
|----------------|--|
| P260 | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P310 | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. |

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Préparations**

Essigsäure 99,5 - 100 % : Isooctan zur Analyse volumetrisch 3 : 2 gemischt

Révision: 11.11.2024

Code du produit: AC11.00694

Page 3 de 15

Composants pertinents

| Nº CAS | Substance | Quantité | | |
|----------|--|--------------|------------------|-------------|
| | Nº CE | Nº Index | Nº REACH | |
| | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) | | | |
| 64-19-7 | acide acétique | | | 65 - < 70 % |
| | 200-580-7 | 607-002-00-6 | 01-2119475328-30 | |
| | Flam. Liq. 3, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1; H226 H314 H318 | | | |
| 540-84-1 | 2,2,4-triméthylpentane | | | 30 - < 35 % |
| | 208-759-1 | 601-009-00-8 | 01-2119457965-22 | |
| | Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H225 H315 H336 H304 H400 H410 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| Nº CAS | Nº CE | Substance | Quantité |
|----------|---|------------------------|-------------|
| | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | |
| 64-19-7 | 200-580-7 | acide acétique | 65 - < 70 % |
| | par voie orale: DL50 = 3310 mg/kg Skin Corr. 1A; H314: >= 90 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 25 - < 90 Skin Irrit. 2; H315: >= 10 - < 25 Eye Irrit. 2; H319: >= 10 - < 25 | | |
| 540-84-1 | 208-759-1 | 2,2,4-triméthylpentane | 30 - < 35 % |
| | par inhalation: CL50 = > 33,52 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg | | |

Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Aucune donnée disponible

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.
Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.
Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

corrosif
Irritant

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Essigsäure 99,5 - 100 % : Isooktan zur Analyse volumetrisch 3 : 2 gemischt

Révision: 11.11.2024

Code du produit: AC11.00694

Page 4 de 15

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Effet narcotique

Oedème pulmonaire

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂)

Mousse

Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Liquides combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂) Monoxyde de carbone

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étaient sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

Veiller au retour de flamme.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pagers ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Essigsäure 99,5 - 100 % : Isooktan zur Analyse volumetrisch 3 : 2 gemischt

Révision: 11.11.2024

Code du produit: AC11.00694

Page 5 de 15

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Danger d'explosion

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs.

Préventions des incendies et explosion

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

Information supplémentaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Essigsäure 99,5 - 100 % : Isooctan zur Analyse volumetrisch 3 : 2 gemischt

Révision: 11.11.2024

Code du produit: AC11.00694

Page 6 de 15

Conseils pour le stockage en commun

respecter les réglementations nationales

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)**

| Nº CAS | Substance | ppm | mg/m ³ | fib/ml | Catégorie | Notation | Origine |
|----------|--------------------------------------|------------------|-------------------|--------|---|----------|---------|
| 64-19-7 | Acide acétique | 10 | 25 | | VME 8 h | SSC | |
| 540-84-1 | Triméthylpentane (tous les isomères) | 20 100 200 | 50 470 940 | | VLE courte durée VME 8 h VLE courte durée | | |

Valeurs de référence DNEL/DMEL

| Nº CAS | Substance | DNEL type | Voie d'exposition | Effet | Valeur |
|----------|------------------------|--------------------------------------|-------------------|------------|------------------------|
| 64-19-7 | acide acétique | Salarié DNEL, à long terme | par inhalation | local | 25 mg/m ³ |
| | | Salarié DNEL, aigu | par inhalation | local | 25 mg/m ³ |
| | | Utilisateur privé DNEL, à long terme | par inhalation | local | 25 mg/m ³ |
| | | Utilisateur privé DNEL, aigu | par inhalation | local | 25 mg/m ³ |
| 540-84-1 | 2,2,4-triméthylpentane | Salarié DNEL, à long terme | par inhalation | systémique | 2035 mg/m ³ |
| | | Salarié DNEL, à long terme | dermique | systémique | 773 mg/kg p.c./jour |
| | | Utilisateur privé DNEL, à long terme | par inhalation | systémique | 608 mg/m ³ |
| | | Utilisateur privé DNEL, à long terme | dermique | systémique | 699 mg/kg p.c./jour |
| | | Utilisateur privé DNEL, à long terme | par voie orale | systémique | 699 mg/kg p.c./jour |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Essigsäure 99,5 - 100 % : Isooktan zur Analyse volumetrisch 3 : 2 gemischt

Révision: 11.11.2024

Code du produit: AC11.00694

Page 7 de 15

Valeurs de référence PNEC

| N° CAS | Substance | |
|---|----------------|-------------|
| Milieu environnemental | | Valeur |
| 64-19-7 | acide acétique | |
| Eau douce | | 3,058 mg/l |
| Eau douce (rejets discontinus) | | 30,58 mg/l |
| Eau de mer | | 0,306 mg/l |
| Sédiment d'eau douce | | 11,36 mg/kg |
| Sédiment marin | | 1,136 mg/kg |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | | 85 mg/l |
| Sol | | 0,47 mg/kg |

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

lunettes à coques

Écran de protection du visage

Protection des mains

Gants de protection appropriés KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, email: vertrieb@kcl.de avec la spécification (test selon la norme EN374):

Lors de contact fréquents avec les mains: Aucune donnée disponible

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 890 Vitoject®

Matériau approprié: FKM (caoutchouc fluoré) 0,7 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 60 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés . Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection de la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Porter des vêtements résistant au feu ou à retard de flamme.

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

L'entrepreneur doit s'assurer que l'entretien, le nettoyage et l'examen des appareils de protection respiratoire sont effectués conformément aux informations fournies par le fabricant et documentés en conséquence .

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Essigsäure 99,5 - 100 % : Isooktan zur Analyse volumetrisch 3 : 2 gemischt

Révision: 11.11.2024

Code du produit: AC11.00694

Page 8 de 15

En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses.

Danger d'explosion

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|--|--------------------------|
| L'état physique: | Liquide |
| Couleur: | incolore |
| Odeur: | caractéristique |
| Seuil olfactif: | Aucune donnée disponible |
| Point de fusion/point de congélation: | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | >35 °C |
| Inflammabilité: | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité: | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité: | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair: | <21 °C |
| Température d'auto-inflammation: | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition: | Aucune donnée disponible |
| pH-Valeur: | 1-2 |
| Viscosité cinématique: | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité: | Aucune donnée disponible |
| Solubilité dans d'autres solvants | |
| Aucune donnée disponible | |
| La vitesse de dissolution: | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | Aucune donnée disponible |
| La stabilité de la dispersion: | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur: | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur: | Aucune donnée disponible |
| Densité: | 0,897 g/cm³ |
| Densité relative: | Aucune donnée disponible |
| Densité apparente: | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative: | Aucune donnée disponible |
| Caractéristiques des particules: | Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étaient sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Combustion entretenue:

Combustion auto-entretenue

Température d'inflammation spontanée

solide:
gaz:
Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Taux d'évaporation: | Aucune donnée disponible |
| Épreuve de séparation du solvant: | Aucune donnée disponible |
| Teneur en solvant: | Aucune donnée disponible |
| Teneur en corps solides: | Aucune donnée disponible |
| Point de sublimation: | Aucune donnée disponible |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Essigsäure 99,5 - 100 % : Isooktan zur Analyse volumetrisch 3 : 2 gemischt

Révision: 11.11.2024

Code du produit: AC11.00694

Page 9 de 15

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Point de ramollissement: | Aucune donnée disponible |
| Point d'écoulement: | Aucune donnée disponible |
| Viscosité dynamique: | Aucune donnée disponible |
| Durée d'écoulement: | Aucune donnée disponible |
| Information supplémentaire | |

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agent oxydant

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Articles en plastique

10.6. Produits de décomposition dangereux

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Essigsäure 99,5 - 100 % : Isooctan zur Analyse volumetrisch 3 : 2 gemischt

Révision: 11.11.2024

Code du produit: AC11.00694

Page 10 de 15

| Nº CAS | Substance | | | | | |
|----------|-------------------------|---------------|---------|--------|--|--|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode | |
| 64-19-7 | acide acétique | | | | | |
| | orale | DL50 mg/kg | 3310 | Rat | J Ind Hyg Toxicol, Vol 23, PP 78-82 (194 | The sodium salt of acetic acid was admin |
| 540-84-1 | 2,2,4-triméthylpentane | | | | | |
| | orale | DL50 mg/kg | > 5000 | Rat | Study report (1982) | OECD Guideline 401 |
| | cutanée | DL50 mg/kg | > 2000 | Lapin | Study report (1982) | OECD Guideline 402 |
| | inhalation (4 h) vapeur | CL50 mg/l | > 33,52 | Rat | Study report (1982) | OECD Guideline 403 |

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.

Une exposition renouvelée ou continue peut provoquer des irritations cutanées et des dermatites en raison des propriétés dégraissantes du produit.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (2,2,4-triméthylpentane)

Organes concernés: système nerveux central

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations sur les voies d'exposition probables

Pas de données disponibles pour le mélange.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données disponibles pour le mélange.

Expériences tirées de la pratique

Pas de données disponibles pour le mélange.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pas de données disponibles pour le mélange.

Autres informations

Pas de données disponibles pour le mélange.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Essigsäure 99,5 - 100 % : Isooctan zur Analyse volumetrisch 3 : 2 gemischt

Révision: 11.11.2024

Code du produit: AC11.00694

Page 11 de 15

Information supplémentaire

corrosif

Irritant

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Effet narcotique

Oedème pulmonaire

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

| Nº CAS | Substance | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
|----------|------------------------|-----------------------------------|---------------------|-----------|---------------------------------|---|--|
| 64-19-7 | acide acétique | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 mg/l | > 1000 | 96 h Oncorhynchus mykiss | Study report (2005) | other: SOP E257 |
| | | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r mg/l | > 1000 | 72 h Skeletonema costatum | Study report (2005) | ISO 10253 |
| | | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 mg/l | > 1000 | 48 h Daphnia magna | Study report (1990) | OECD Guideline 202 |
| 540-84-1 | 2,2,4-triméthylpentane | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 0,11 mg/l | 96 h | Oncorhynchus mykiss | SIDS Initial Assessment Report For SIAM | OECD Guideline 203 |
| | | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r 2,943 mg/l | 72 h | Pseudokirchneriella subcapitata | CONCAWE, Brussels, Belgium (2010) | The aquatic toxicity was estimated by a |
| | | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 0,4 mg/l | 48 h | Daphnia magna | Publication (1986) | other: As described in: The evaluation o |
| | | Toxicité pour les poissons | NOEC 0,82 mg/l | 28 d | Oncorhynchus mykiss | CONCAWE, Brussels, Belgium (2010) | The aquatic toxicity was estimated by a |
| | | Toxicité pour les crustacés | NOEC 1 mg/l | 21 d | Daphnia magna | SIDS Initial Assessment Report For SIAM | OECD Guideline 211 |

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Coefficient de partage n-octanol/eau

| Nº CAS | Substance | Log Pow |
|----------|------------------------|---------|
| 64-19-7 | acide acétique | -0,17 |
| 540-84-1 | 2,2,4-triméthylpentane | 4,08 |

FBC

| Nº CAS | Substance | FBC | Espèce | Source |
|----------|------------------------|------|---------|----------------------|
| 64-19-7 | acide acétique | 3,16 | fish | Environ. Toxicol. Ch |
| 540-84-1 | 2,2,4-triméthylpentane | 231 | calculé | Other company data (|

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Essigsäure 99,5 - 100 % : Isooktan zur Analyse volumetrisch 3 : 2 gemischt

Révision: 11.11.2024

Code du produit: AC11.00694

Page 12 de 15

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 2924

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (2,2,4-triméthylpentane, acide acétique)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3+8

Code de classement:

FC

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

Catégorie de transport:

2

Nº danger:

338

Code de restriction concernant les tunnels:

D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 2924

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (2,2,4-triméthylpentane, acide acétique)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Essigsäure 99,5 - 100 % : Isooktan zur Analyse volumetrisch 3 : 2 gemischt

Révision: 11.11.2024

Code du produit: AC11.00694

Page 13 de 15

14.4. Groupe d'emballage:

| | |
|-------------------------|-----|
| Étiquettes: | II |
| Code de classement: | 3+8 |
| Dispositions spéciales: | FC |
| Quantité limitée (LQ): | 274 |
| Quantité exceptée: | 1 L |

| | |
|--------------------|----|
| Quantité exceptée: | E2 |
|--------------------|----|

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 2924

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (2,2,4-trimethylpentane, acetic acid)

3

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

II

14.4. Groupe d'emballage:

| | |
|-------------------------|-----|
| Étiquettes: | 3+8 |
| Dispositions spéciales: | 274 |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |
| Quantité exceptée: | E2 |

| | |
|------|----------|
| EmS: | F-E, S-C |
|------|----------|

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 2924

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (2,2,4-trimethylpentane, acetic acid)

3

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

II

14.4. Groupe d'emballage:

| | |
|---|-------|
| Étiquettes: | 3+8 |
| Dispositions spéciales: | A3 |
| Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): | 0.5 L |
| Passenger LQ: | Y340 |
| Quantité exceptée: | E2 |

| | |
|--|-----|
| IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): | 352 |
| IATA-Quantité maximale (avion de ligne): | 1 L |
| IATA-Instructions de conditionnement (cargo): | 363 |
| IATA-Quantité maximale (cargo): | 5 L |

14.5. Dangers pour l'environnement

| | |
|---------------------------------|------------------------|
| DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: | Oui |
| Matières dangereuses: | 2,2,4-trimethylpentane |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Législation nationale

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Essigsäure 99,5 - 100 % : Isooktan zur Analyse volumetrisch 3 : 2 gemischt

Révision: 11.11.2024

Code du produit: AC11.00694

Page 14 de 15

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Nº du tarif (OCOV):

2901.1099

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,9,13.

Abréviations et acronymes

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables, catégorie de danger 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables, catégorie de danger 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration, catégorie de danger 1

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1A

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3

Aquatic Acute 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité aiguë 1

Aquatic Chronic 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 1

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|-------------------------|-------------------------------------|
| Flam. Liq. 2; H225 | Sur la base des données de contrôle |
| Skin Corr. 1B; H314 | Méthode de calcul |
| Eye Dam. 1; H318 | Méthode de calcul |
| STOT SE 3; H336 | Méthode de calcul |
| Asp. Tox. 1; H304 | Méthode de calcul |
| Aquatic Acute 1; H400 | Méthode de calcul |
| Aquatic Chronic 1; H410 | Méthode de calcul |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Essigsäure 99,5 - 100 % : Isooctan zur Analyse volumetrisch 3 : 2 gemischt

Révision: 11.11.2024

Code du produit: AC11.00694

Page 15 de 15

| | |
|------|--|
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques . |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques , entraîne des effets néfastes à long terme. |

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)